

PHOTOGRAPHIE

A partir de 14 ans.



DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Technique : Initiation et perfectionnement aux pratiques de développements et tirages argentiques N&B, numérique NB + couleur, agrandissements qualité pro, analyse d'images. Préparation et montage d'expositions + sorties photo de groupes, initiation à la prise de vue en studio + projection/techniques du diaporama.

Pratique : prêt gratuit de matériel photographique, et de calibration, de prise de vues et téléobjectifs, de projection, de revues photographiques. Utilisation libre toute l'année du studio + matériel, des labos argentiques et numérique, des locaux.

Sorties de groupe : prise de vue sur le terrain.

Equipements : salle de réunion ; bureau bibliothèque, stockage de matériel, labo argentique (une douzaine d'agrandisseurs), atelier numérique (2 imprimantes + 5 PC).

Divers : encadrement et suivi des jeunes pour la galerie «jeunes talents», organisation de nombreuses manifestations en partenariat avec les clubs, la fédération, concours et salons nationaux/ internationaux, achats groupés à tarifs réduits, co-organisation du Festiphoto de la Forêt de Rambouillet et du week-end Objectif Forêt avec l'ONF.

Le club est adhérent de la Fédération Française de Photographie. Ses membres peuvent être fédérés et bénéficier de nombreux avantages, achat de matériel, produits et logiciels à tarif réduit.

Possibilité d'être adhérent FPF

Site : photosud'yvelines

ANIMATEURS ET HORAIRES

Animateur référent : Jean-Claude AYRAULT

Débutants : Vendredi 21h00-23h00 – Semaine 1 : formation argentique et/ou numérique - Semaine 2 : analyse d'images
→ Formation argentique : Michel ROHARD / José FERNANDEZ MATEO
→ Formation numérique : Jean-Claude AYRAULT

Confirmés : Semaine 1 Jeudi 21h00-23h00 – Rencontres du jeudi - Analyse d'auteurs
→ Animateur : Jean-Claude BUGNY
Semaine 2 Vendredi 21h00-23h00 – Analyse d'images
→ Animateur : Jean-Claude AYRAULT

LIEU

Salle de la Clairière, 1 place de l'Europe, Rambouillet

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Cotisation : de 52.80 € à 96 € (pour les confirmés) et de 78.65 € à 143 € (pour les débutants) selon le quotient familial (prévoir avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015).
- Adhésion obligatoire : individuelle de 13 € ou «famille» de 34 € (valable 1 an du 01/09/17 au 31/08/18).
- Réduction : 15% dès la deuxième inscription dans le même foyer fiscal sur l'activité la moins chère de la MJC.
- Le nombre d'adhérents est limité à 45.
- Attention pas de séances les 11 et 18 mai 2018.